

Une grippe et tout se grippe !!

Si la France a pu être considérée comme ayant le meilleur système de santé au monde à la fin du 20^{ème} siècle, elle ne peut plus le revendiquer aujourd'hui. Classée Première par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2000, elle est relayée aujourd'hui à la 24^{ème} place...

Les hôpitaux publics ont subi ces dernières années plusieurs attaques dont ils ne sont pas sortis indemnes. Toutes ces attaques ont fragilisé les budgets de fonctionnement des établissements publics, budgets dont dépendent les moyens alloués aux différentes spécialités traitées sur les établissements.

L'hôpital public est victime d'une succession de mesures n'ayant qu'un seul but : sa fin programmée !

Depuis la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoires (promulgués par la loi de Santé dite « Loi Touraine »), les regroupements de spécialités, de structures s'accélèrent. Ils ont pour effet immédiat, une suppression de l'offre de soin (moins de lits d'hospitalisation) conjuguée à une suppression de personnel.

Suppressions de lits + sous-effectifs + réforme de l'Organisation du Temps de Travail... et nos tutelles s'étonnent ensuite de l'impossibilité des urgences de faire face à une crise sanitaire.

Face à l'épidémie de grippe, Marisol Touraine, ministre de la Santé, s'interroge sur l'obligation de vaccination pour les personnels médicaux et paramédicaux en contact avec le « public ».

Tout refus éventuel des soignants de se faire vacciner les ferait devenir, par une habile manipulation de langage de la part de Marisol Touraine et de Martin Hirsch, responsables de la pandémie...

SUD Santé se déclare opposé à la vaccination obligatoire.

La défiance de la population vis à vis des vaccins et de l'industrie pharmaceutique date de 2009. La France est alors touchée par une épidémie de grippe (H1N1) que tout le monde annonce virulente. Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, incite à la vaccination massive. Près de 94 millions de doses de vaccins sont commandées, mais l'épidémie s'avère moins grave que prévu et 19 millions de vaccins sont détruits pour un coût total de 400 millions d'euros (une négligence de plus...).

Des protocoles existent dans les établissements de santé pour éviter la contagion des maladies infectieuses (tuberculose, méningite...). Les soignants connaissent les mesures d'hygiène à prendre dans de tels cas (porter différents type de masque en fonction de la pathologie, gants, casques jetables...).

Encore faut-il que le matériel nécessaire soit disponible, que le personnel ne passe pas son temps, comme il le fait trop souvent, à courir après. Si l'usage de certains matériels est plutôt rare (masque type FFP1/FFP2 par exemple), d'autres d'usages courant arrivent à manquer régulièrement (savon, sopalin...).

Les soignants, comme tout le monde, ont eux aussi le droit de tomber malade même en période de crise sanitaire. Si les hôpitaux ne fonctionnaient pas à flux tendu la santé n'en serait pas là aujourd'hui.

La seule réponse de l'AP-HP est, pour l'instant, un déplafonnement des heures supplémentaires, comme en 2013 pendant la période des épidémies hivernales : aux mêmes maux, les mêmes remèdes. Notre institution n'apprend pas des crises sanitaires passées. On pourrait tout aussi bien revenir sur la canicule de 2003 où là aussi il a fallu faire face à des urgences surchargées et un manque criant de lits d'hospitalisation.

La seule solution de l'AP-HP est donc de proposer aux soignants de faire des heures supplémentaires. Cela sera donc toujours aux mêmes de compenser les manquements de l'institution ?...

La véritable urgence aujourd'hui n'est pas la vaccination des soignants mais une augmentation des moyens, humains et matériels, dans nos hôpitaux. Et pas seulement en période de crise ! Il ne suffit pas de sauver des vies pour estimer soigner correctement.

La question de la vaccination ou non des soignants n'est pas la réponse à apporter aux patients atteints de la grippe, pas de cause à effet. Quand le personnel est malade il ne vient pas travailler, il se met en arrêt maladie. Le problème sera tout autre, si dans quelques temps la sécurité sociale prend moins bien en charge (ou plus du tout) les arrêts maladies des salariés....

Nous vous donnons d'ors et déjà rendez-vous à la manifestation santé du mardi 7 mars 2017 pour faire entendre, à ce gouvernement et au suivant, notre colère.

16 janvier 2017